

2023/08/03/04

CCAS
DE
GOURIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
SEANCE du 8 mars 2023**

<p>Date de convocation : 08/03/2023</p> <p>Nombre de membres du Conseil d'Administration :</p> <p>En exercice : 12 Mme Christiane LE ROUX a démissionné le 30/09/2022</p> <p>Présents : 8 Votants : 10 Procuration(s) : 2 Reçu en Préfecture de VANNES le 31/03/2023 Certifié exécutoire le 31/03/2023 Publié ou notifié le 31/03/2023 A GOURIN, le 31/03/2023.....</p> <p>Le Président, Hervé LE FLOC'H</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>MIS EN LIGNE LE sûr en cours de création</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, à quinze heures, le huit mars, le conseil d'administration du CCAS de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Gourin sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.</p> <p>Étaient présents : Hervé LE FLOC'H, Catherine HENRY, Jeannine LE GOFF, Helen ROYANT, Dannie BAUDET, Annick LE FUR, Anne-Marie MOIZAN, Annick GUEGUEN.</p> <p>Absente excusée : Styren PICARDA. Absent : Louis KERSULEC.</p> <p>Procuration(s) : Laurine GOUJARD à Catherine HENRY, Françoise LE FUR à Jeannine LE GOFF ;</p> <p>Au moyen d'un vote à main levée, à l'unanimité, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.</p>
---	--

**4. SAD / FACTURATION AUX BENEFICIAIRES DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE
DES KILOMETRES PARCOURUS PAR LES AGENTS LORS DES
DEPLACEMENTS EFFECTUES A LEUR DEMANDE (COURSES, RDV
MEDICAUX...) SUR LE TERRITOIRE DE GOURIN**

Monsieur le Président propose d'appliquer la facturation des kilomètres parcourus par les agents du service aux bénéficiaires du Service d'Aide à Domicile lorsqu'il s'agit de déplacements effectués à la demande des bénéficiaires pour effectuer leurs courses ou les accompagner sur diverses sorties.

Après en avoir délibéré, Le conseil d'administration, au moyen d'un vote à main levée et à l'unanimité :

- FIXE à 0.40€ par kilomètre le déplacement réalisé par les agents du service.
- DECIDE que ce dispositif sera applicable à compter du 1^{er} mai 2023.

Pour extrait conforme au registre,
A GOURIN, le 8 mars 2023

Le Président,

Hervé LE FLOC'H

CCAS
de
Gourin



Le secrétaire de séance,

Catherine HENRY

CCAS
de
Gourin

